

# BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2020 N° 06

30 JUIN 2020

## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,  
De concert avec l'école Assomption, la Municipalité de Baie-des-Sables signera un protocole d'entente ayant comme objectif le partage de différents locaux, de terrains et d'équipements permettant la pratique de loisirs en sport et en socioculturelle puisqu'elles desservent le même bassin de population.

Bravo à nos pompiers pour l'initiative de célébrer la Fête nationale en illuminant le ciel de Baie-des-Sables par un mégafeu d'artifice, c'était époustoufflant à voir!

Le début de l'été 2020, notre conseil municipal pourra enfin réaliser les projets du programme triennal des immobilisations soit la réfection de la toiture du bureau municipal, l'amélioration de l'éclairage de la tribune au centre communautaire Gabriel-Raymond, la réfection du 4<sup>e</sup> Rang et la route Lepage ainsi que bien d'autres projets à compléter.

Le gouvernement du Québec nous avise que l'état d'urgence sanitaire continue de s'appliquer, on ne lâche pas, ça va bien aller!

Dans la dernière année, notre belle municipalité a connu une augmentation de sa population, cela fait vraiment plaisir de voir la cour de l'école remplie de jeunes et de les voir jouer près de leur maison familiale. Cependant, plusieurs automobilistes qui empruntent les rues de notre village roulent bien au-delà de la vitesse permise, soit 50 km/h. Il serait regrettable qu'un événement malheureux survienne à un de nos proches, la vitesse et les traverses de piétons n'étant pas respectées. La Sûreté du Québec a le mandat du conseil municipal de faire respecter les règlements sur son territoire, avis aux automobilistes téméraires.

Je vous souhaite donc un bel été,

Denis Santerre, maire

« Nous vous souhaitons un merveilleux été ensoleillé! »

## EN JUILLET ET AOÛT...

- ◆ Le 29 juin, début du camp de jour
- ◆ Le 30 juin, deuxième versement taxes municipales
- ◆ Le 1<sup>er</sup> juillet, fête du Canada
- ◆ Le 6 juillet, séance du conseil à 20 h
- ◆ Le 11 juillet, journée mondiale de la population
- ◆ Le 16 juillet, nettoyage des berges
- ◆ Le 26 juillet, dévoilement du mémorial du B.F.
- ◆ Le 3 août, séance du conseil à 20 h
- ◆ Le 7 août, fin du camp de jour



Municipalité  
amie des aînés



## DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL JUIN 2020	2
COMITÉ 150 <sup>e</sup> , UN RAPPEL, BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ	3
JUIN, MOIS DE L'EAU, EN BORDURE DU FLEUVE ST-LAURENT, FEUX À CIEL OUVERT	4
EAU POTABLE, DEMANDE DE PERMIS, DRAPEAU DU QUÉBEC, RESTAURATION DES BANCs DU SENTIER DES ROSIERS	5
DÉVELOPPEMENT RURAL, RÉSEAU ROUTIER, MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR	6
CALENDRIER JUILLET 2020	7
CALENDRIER AOÛT 2020	8

## SÉANCE DU CONSEIL JUIN 2020, VOTRE CONSEIL A RÉSOLU :

**D'accepter** que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique enregistrée en audio et la rendre disponible au public sur le site Internet de la municipalité;

**D'autoriser** l'inscription du directeur général à *La grande Webdiffusion gestion municipale* de l'ADMQ qui se tiendra les 16, 17 et 18 juin 2020 à 375 \$ plus les taxes;

**De refuser** l'offre de services du *Groupe Accisst* en matière de santé et sécurité au travail;

**D'accepter** la soumission de *Constructions Renaud St-Laurent* de l'ajout de barrière à neige sur le toit aux entrées du CLSC et de la Bibliothèque Marie-Ratté au coût de 1 120 \$ plus les taxes, l'ajout de madriers et d'une tôle larmier dans les parties adjacentes entre les pignons et les murs de briques afin d'éloigner l'eau du mur, de remplacer les briques déplacées et réparer les soffites et les facias endommagés au coût approximatif de 2 400 \$ avant les taxes;

**De transmettre** à la Sûreté du Québec les demandes d'interventions pour la prochaine année;

**D'accepter** la soumission de *Les Entreprises D'Auteuil et*

*filis inc.* pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux au prix de 11,75 \$ la tonne métrique tamisé et livré;

**D'acheter** environ 20 tonnes métriques de sel de déglacage chez *Mines Seleine* à 112,75 \$/la tonne métrique plus les taxes;

**De mandater** *Englobe corp. inc.* à 9 039 \$ avant les taxes pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux lors de la réalisation des travaux de fourniture et de la pose d'enrobé bitumineux sur le 4<sup>e</sup> Rang et la route Lepage;

**D'autoriser** le directeur des travaux publics à procéder aux travaux de réparation d'un ponceau près du 469, 4<sup>e</sup> Rang Est au coût approximatif de 27 000 \$ avant les taxes.

**Autoriser** à sensibiliser les exploitants agricoles afin de ne pas endommager la chaussée des routes avec la machinerie lourde;

**De désigner** pour l'année 2020 monsieur François Chrétien à titre de fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et des certificats en matière d'urbanisme afin qu'il puisse assister les inspecteurs en bâtiments de la MRC;

**D'accepter** les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-

des-Sables lors de sa réunion du 21 mai dernier et de demander à *INNERGEX Cartier SEC* de verser les sommes directement aux organismes qui ont présenté un projet dans le volet II;

**De reporter** la décision relative à la réparation du socle du voilier sur le quai lors de l'étude du budget ou du programme triennal des immobilisations 2021;

**D'embaucher** monsieur Élie Carrier à titre d'animateur-responsable du camp de jour à l'été 2020;

**D'embaucher** madame Florence Trigaux à titre d'animatrice-accompagnatrice du camp de jour;

**D'embaucher** madame Marianne Fortin à titre d'animatrice du camp de jour;

**D'autoriser** les animateurs-accompagnateurs du camp de jour aux formations *Remue-Méninges*, secourisme général de la *Croix-Rouge*, Webinaire sur les troubles d'apprentissage en camp de jour par *l'Institut des troubles de l'apprentissage*, formation accompagnement camp de jour de *l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)* offerte gratuitement et toutes autres formations jugées importantes par la direction;

**D'autoriser** la direction

générale et la coordonnatrice en loisir à prendre toutes les mesures qui s'imposent en vue de respecter les directives de la santé publique du Québec pour le camp de jour;

**D'autoriser** l'ouverture partielle de la Bibliothèque Marie-Ratté en respectant le cadre de référence pour la réouverture des bibliothèques publiques au temps de la COVID-19 de *l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)*;

**D'autoriser** le maire et le directeur général à signer au nom de la Municipalité avec le Conseil d'établissement de l'école Assomption le protocole d'entente ayant comme objet le partage des différents locaux, terrains et équipements appartenant aux parties;

**D'autoriser** la présentation d'une demande d'aide financière à la MRC de La Matanie dans le cadre de la Politique d'octroi des dons et commandites pour le projet *Illuminons le ciel de Baie-des-Sables* du comité des pompiers;

**De recommander** à un groupe de citoyens de Baie-des-Sables de faire endosser le projet *Aménagement d'un accès à la plage dans le secteur Ouest du village* par le comité d'embellissement en vue de présenter une demande d'aide financière au *Fonds INNERGEX 2021*.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR LUNDI 6 JUILLET 2020 À 20 H

UN RAPPEL

- ◆ Dépôt de déclaration des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil;
- ◆ Offre de services professionnels en ingénierie pour le remplacement d'un ponceau dans le 4<sup>e</sup> Rang Est;
- ◆ Demande au ministère des Transports du Québec pour l'obtention des résidus de pavages de la route 132;
- ◆ Iristel - demande d'achat d'une parcelle de terrain appartenant à la municipalité;
- ◆ Approbation des états financiers vérifiés 2019 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables.

## DÉVOILEMENT DU MÉMORIAL DU B.F.

**L**e dimanche 26 juillet prochain se tiendra au parc du Sacré-Cœur le dévoilement du mémorial « *Hommage aux marins du navire B.F. naufragé corps et biens, en face de Baie-des-Sables, le 14 mai 1952* » par le comité du 150<sup>e</sup>.

Ce monument installé tout près du fleuve se veut un hommage aux marins disparus. Le bateau, qui transporte de la pulpe, était parti de Sainte-Anne-des-Monts pour Trois-Rivières avec à bord, dix marins dont trois frères de la famille Bernier de Les Méchins. En 2006, le service hydrographique du Canada repère l'épave au large de Baie-des-Sables. C'est un énorme soulagement pour la famille.

L'an passé, dans la programmation des fêtes du 150<sup>e</sup>, la conférence sur le naufrage du B.F. s'est tenue le 26 juillet. Cette date correspond aussi à la fête de Sainte-Anne qui est la patronne des marins. Voilà pourquoi nous avons choisi cette journée pour le dévoilement du mémorial.

Bienvenue à tous!

- **30 juin 2020**, deuxième versement des taxes municipales
- **1<sup>er</sup> juillet 2020** date limite, déclaration des droits sur les carrières et les sablières

## PETIT COIN DE RÉFLEXION

**L**e temps est lent, comme grandissent les arbres, comme les fleurs persistent en leur savoir, comme les saisons au fil des années sont aimées de la pluie ou du soleil. *Georges Bonnet*

**N**os employés municipaux font un travail remarquable afin que notre municipalité soit propre et accueillante. À vous aussi de faire votre part...merci de **nettoyer le trottoir** lorsque du gazon s'y retrouve après la tonte de votre pelouse.

Comme vous avez pu le constater, les jardinières dans notre village ont été installées.

Cette année encore, nous invitons les personnes qui demeurent à proximité d'une jardinière de bien vouloir l'arroser fréquemment pour que la terre demeure humide. Attention à la température de l'eau, un réservoir rempli la veille serait le meilleur choix pour ne pas créer un choc aux plants.

Vous promenez votre chien dans le village, assurez-vous d'enlever promptement les excréments laissés sur le trottoir ou sur un terrain privé et en disposer adéquatement.

Soyons fiers de notre municipalité!

## BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ

**S**i vous êtes passé devant la bibliothèque municipale ces derniers jours, vous avez certainement remarqué que le nom de Marie Ratté a été ajouté à l'enseigne *Bibliothèque municipale*, dont monsieur Marc Otis de Métis-sur-Mer est le concepteur. Comme vous le savez déjà, le nom de *Bibliothèque municipale Marie-Ratté* a été officiellement reconnu à la Commission de toponymie du Québec en décembre dernier.

La pandémie nous a fait remettre l'inauguration de la Bibliothèque Marie-Ratté qui devait se tenir le lundi 25 mai dernier. Ce n'est que partie remise, très bientôt nous pourrons à nouveau nous réunir afin de rendre hommage à notre célèbre poète Marie Ratté.

Aussitôt que les rassemblements seront permis, la population de Baie-des-Sables sera invitée à joindre le comité de la bibliothèque pour ce beau moment.

À très bientôt!

**L**e prochain bulletin vous parviendra le **31 août** la date de tombée des articles sera le **24 août 2020**.

## JUIN : MOIS DE L'EAU

EN BORDURE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

## FEUX À CIEL OUVERT

**E**n 2017, juin a été déclaré le mois de l'eau par le gouvernement du Québec. L'objectif de cette démarche est de sensibiliser et d'éduquer la population du Québec sur l'eau et ses enjeux. Le mois de juin 2020 aura été une occasion privilégiée de célébrer nos ressources en eau par rapport à l'utilisation que nous en faisons. L'édition 2020 du Mois de l'eau a été consacrée à la protection et à l'utilisation durable de l'eau.

Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

### L'OBVNEBSL, une référence en gestion intégrée de l'eau!

L'OBVNEBSL met en œuvre la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassin versant. L'organisme a pour mission « d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une présentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire, dans la composition de cet organisme ».

Pour renseignements : Simon Tweddell au 418 722-0666, poste 109 [direction@obv.nordestbsl.org](mailto:direction@obv.nordestbsl.org)

**L**a Municipalité de Baie-des-Sables rappelle **qu'il est interdit de circuler en véhicules motorisés (moto, VTT, etc.) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent.**

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet. Le règlement visé est le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles* qui découle de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite **sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.**

La Municipalité de Baie-des-Sables demande donc la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages. Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages ainsi que de la tranquillité des résidents qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

Merci de votre collaboration!

**T**out feu à ciel ouvert sur le territoire de la MRC de La Matanie nécessite l'obtention d'un permis de brûlage à l'exception des feux dans les foyers extérieurs, sur les campings, réserve faunique.

Le permis est gratuit et traité rapidement. Une demande doit être faite :

- Directement aux bureaux de la municipalité durant les heures d'ouverture;
- Directement aux bureaux de la MRC durant les heures d'ouverture;
- Directement sur le site Internet de la MRC sous les rubriques « services/sécurité incendie/permis de brûlage ».

Le permis de brûlage est un outil de gestion des feux à ciel ouvert qui remplit deux fonctions principales :

- Permet d'effectuer un suivi auprès des feux en vigueur et planifié sur l'ensemble du territoire.
- Permet d'effectuer un rappel des règles de sécurité relatif aux brûlages.

### Le saviez-vous?

#### Vous résidez près d'un cours d'eau ?



La saison estivale est le moment idéal pour revoir certaines pratiques, notamment si l'on réside à proximité d'un cours d'eau. Voici quelques **conseils faciles** à appliquer afin de **conserver un milieu sain** :

- Circuler hors de la bande riveraine avec de la machinerie
- N'employez pas d'engrais dans la bande riveraine
- Utilisez des produits biodégradables et sans phosphates
- Privilégiez les surfaces perméables (ex : gravier, pelouse)
- Conservez une bande riveraine

Pour en savoir plus, consultez les *Fiches sur l'aménagement et l'entretien des propriétés résidentielles* sur notre site internet : [obv.nordestbsl.org](http://obv.nordestbsl.org) onglet Lacs de Villégiature



## RÈGLEMENT RÉGISSANT L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

**L**e présent règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

Ce règlement fixe les normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité et s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité.

**Périodes d'arrosage**

L'arrosage de pelouse, des haies, d'arbres, d'arbustes ou d'autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement **de 20 h à 23 h** les jours suivants :

- \* Un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- \* Un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation

dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatiques, il est permis d'arroser uniquement **de 3 h à 6 h** le dimanche, le mardi et le jeudi.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du **1<sup>er</sup> avril au 15 mai** de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager le justifiant.

Merci de votre collaboration,

Pour plus de renseignements, ce présent règlement est disponible au bureau municipal et le site Internet [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca) pour consultation.

## RESTAURATION DES BANCs DU SENTIER DES ROSIERS

**B**ravo à monsieur Denis Forest du comité d'embellissement et du tourisme et à son équipe pour la restauration des bancs dans le Sentier des Rosiers.

MM. Denis Forest, Gilles Gaudreau et Jacques Perreault



Crédit photo : Denis Forest

## DEMANDE DE PERMIS

**S**i vous planifiez cogner du marteau au cours des prochains mois, n'oubliez pas de demander votre permis **au moins 30 jours avant de débiter vos travaux** et vous éviterez de prendre du retard sur votre échéancier et vous serez assurés de respecter la réglementation municipale.

De l'information et des formulaires sont disponibles auprès de votre municipalité et sur son site Internet.



## LE DRAPEAU DU QUÉBEC

**S**ymbole et signe de ralliement d'un pays, d'une nation, d'un peuple, le drapeau doit être traité avec respect. Tout comme pour les relations entre les personnes, il existe, pour les drapeaux, une étiquette qui fixe l'ordre de préséance et régit la façon de les arborer.

- ◆ Il ne faut jamais arborer un drapeau lacéré ou vieilli, celui-ci doit alors être brûlé et non pas jeté aux rebus.
- ◆ Le drapeau ne doit pas servir de draperie ni d'élément de décoration. Il existe des banderoles pour cet usage.
- ◆ Il ne doit pas servir de nappe pour couvrir une table ou un lutrin.

En 2001, l'Association nord-américaine de vexillologie (NAVA) a mené un sondage auprès de ses membres pour désigner le drapeau du Québec parmi les 72 drapeaux des États, des provinces ou des territoires, celui qui offrait la meilleure conception. Les spécialistes des drapeaux l'ont classé en troisième position tout juste derrière les drapeaux du Texas et du Nouveau-Mexique pour sa simplicité et son originalité qui lui permet de se positionner si bien par rapport aux autres drapeaux. Soyons fier de notre drapeau!

## DÉVELOPPEMENT RURAL

**G**ens de Baie-des-Sables, bonjour!

J'ai joint l'équipe de développement territorial de la MRC de la Matanie en mars dernier. Après une arrivée chaotique en raison de la crise de la COVID-19, me voilà bien en scelle depuis le 14 avril dernier. Madame Vanessa Caron ayant obtenu le poste de directrice adjointe au développement du territoire et au transport, je reprends ses dossiers. Mon mandat sera assez vaste et il consistera, entre autres, à accompagner la municipalité et les organismes de Baie-des-Sables dans leurs différents projets.

Le rôle du conseiller en développement rural est d'accompagner les promoteurs de projets porteurs et structurants. Le conseiller offre un accompagnement logistique et technique, assure une veille stratégique et contribue à la concertation des différents intervenants impliqués.

Bien sûr, la crise de la COVID-19 a modifié considérablement le contexte et la charge de travail des deux conseillères en développement rural, madame Nadine Turcotte et moi-même. Notre mandat actuel, en plus d'assurer les sui-

vis à certains dossiers en cours, est de soutenir les organismes afin de maintenir le même niveau de services durant la crise et de collaborer à la mise sur pied d'initiatives communautaires pour briser l'isolement et valoriser la solidarité communautaire.

Originaire de Matane, j'ai quitté la région pendant une dizaine d'années, d'abord pour les études, puis pour vivre de nouvelles expériences personnelles et professionnelles. Au fil des ans, j'ai travaillé en développement touristique et culturel ainsi qu'à l'attractivité de la région et à la rétention des nouveaux arrivants. C'est surtout dans ce contexte que j'ai développé un fort lien avec le territoire matanien.

Depuis avril, j'ai communiqué avec quelques intervenants des différents milieux, mais ma tournée de familiarisation n'est pas terminée. Bientôt, j'espère, nous pourrons travailler ensemble sur vos nombreux projets. Prenez soin de vous ! #cavabienaller

Marie-Claude Soucy, agente au développement rural

## LE RÉSEAU ROUTIER

**D**ans les prochaines semaines, la Municipalité de Baie-des-Sables procédera à des travaux majeurs de pavage sur tout le 4<sup>e</sup> Rang Est et une partie du 4<sup>e</sup> Rang Ouest et sur la route Lepage. Ce sont des investissements importants pour notre municipalité.

Malheureusement, nous constatons que des bris au pavage dans le 4<sup>e</sup> Rang Est ont été faits par de la machinerie lourde. Il est donc impératif que tous les usagers circulant dans ces secteurs autant les agricultures que les contribuables soient consciencieux à préserver nos routes en bons états. Nous avons un devoir collectif de ne pas endommager la chaussée des routes que se soit dans les rangs ou sur les routes en général.

Au bout du compte, c'est nous tous qui payons pour la réparation des bris causés par certains usagés téméraires.

Merci de votre collaboration!

## NETTOYAGE DES BERGES

**L**e 16 juillet prochain se tiendra une corvée de nettoyage sur les berges du village de Baie-des-Sables. Il y aura une courte animation interactive sur la gestion des

## MÉDAILLE DU LIEUTENANT GOUVERNEUR

**T**ristan Beaulieu, un jeune étudiant du secondaire à la polyvalente de Matane, a obtenu la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour son implication dans sa communauté. Reconnu pour son attitude positive, ses qualités de rassembleur et de leader, le jeune homme n'hésite pas à donner de son temps à l'école et dans sa vie de tous les jours. Au plan scolaire, il a occupé le poste de premier ministre du gouvernement étudiant, en plus de siéger sur le comité EVB et la voix des ados. Il s'est impliqué dans l'animation de Secondaire en spectacle, du voyage Matane-Pérou et au théâtre. De plus, il travaille dans une résidence pour personnes âgées à Baie-des-Sables.

Un exemple à suivre pour l'ensemble des jeunes de la région.

matières résiduelles ainsi que le tri des déchets en fonction de ce qui va à la poubelle, au recyclage et à l'écocentre. Le tout sera bien indiqué pour vous faciliter la tâche.

En cas de pluie, la corvée sera remise à une date ultérieure. Nous vous suggérons d'apporter votre propre masque afin de favoriser le zéro déchet.

Bienvenue à tous!

# JUILLET 2020

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
30 juin : deuxième versement taxes municipales 1 <sup>er</sup> juillet : fête du Canada et date limite, déclaration des droits sur les carrières et les sablières	1	2	3	4		
5	6 Séance du conseil à 20 h (huis clos)	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26 Dévoilement du mémorial du B.F. au parc du Sacré-Coeur	27	28	29	30	31	



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30



Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS



# AOÛT 2020

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS

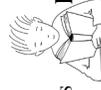
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3 Séance du conseil à 20 h	4	5 	6 	7 Fin du camp de jour	8
9	10	11	12  	13 	14 	15
16	17	18	19 	20 	21 	22
23/30	24/31	25	26  	27 	28 	29



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h 30



Bureau municipal fermé

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS